



RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

<b>RAPPORT D'INSPECTION</b> <b>Sciences et Techniques Industrielles</b>	
<b>Professeure :</b> Nicolas Savalle <b>Qualité :</b> Professeur Certifié Classe Normale, 7 <sup>e</sup> échelon	<b>Classée ARRIVÉE</b> Jean-Louis TERZI Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional STI
<b>Établissement :</b> Collège André Raimbourg 76560 Doudeville	<b>Classe observée :</b> 6 <sup>ème</sup>
	<b>Effectif :</b> 25 élèves
	<b>Date de l'inspection :</b> 19 mai 2017

Monsieur Nicolas Savalle est professeur certifié de technologie depuis 2004. Il est installé au collège André Raimbourg de Doudeville depuis 2008. C'est un professeur très impliqué au sein de l'établissement et sur lequel les IA-IPR STI ont pu s'appuyer en lui confiant des missions académiques. Il est membre du pôle de compétence disciplinaire STI avec la mission d'IATICE. Il contribue avec efficacité à l'animation et à la conception du site Internet académique dédié aux sciences et techniques industrielles. Il accompagne également le corps d'inspection dans le cadre de la mise en place de la réforme du collège. Ses compétences sont reconnues au travers de la conception d'enseignements pratiques interdisciplinaire (EPI) qu'il partage aussi bien au niveau du bassin d'éducation et de formation de Fécamp-Lillebonne-Yvetot, qu'au niveau national avec l'inspection générale. Les compétences en informatique et numérique de Monsieur Nicolas Savalle permette à l'établissement de développer et d'ancrer durablement la pratique des TICE au service de la pédagogie, du travail interdisciplinaire et de la réussite des élèves.

Accompagné de Madame Benard, Proviseure adjointe du collège, Monsieur Nicolas Savalle nous accueille dans son laboratoire de technologie. Le mot « laboratoire » prend ici tout son sens. Dans un espace contraint, le professeur a réussi à mettre en place une zone de contextualisation et une zone d'îlots composés d'espaces informatiques et d'espaces d'expérimentations. Cette configuration conçue par le professeur montre qu'il s'est approprié la pédagogie et la didactique propre à l'enseignement de la technologie en collège. Il peut ainsi aisément lancer une séance à partir d'une problématique, synthétiser les connaissances et les compétences abordées en fin d'heure et mettre en œuvre les démarches d'investigation, de résolution de problèmes techniques et de projet. Ce laboratoire possède les outils nécessaires à l'enseignement mais comporte également des maquettes didactiques d'expérimentations développées par le professeur. Ces maquettes et d'autres objets techniques donnent indéniablement l'envie de découvrir le monde de la technologie. Je suis admiratif de la soufflerie conçue par ce professeur à partir de plaques pour la structure, de pailles à boisson pour générer un flux d'air laminaire et d'une génératrice de vapeur pour visualiser l'écoulement.

Cette maquette va être utilisée par le professeur dans la séance qu'il propose : pourquoi un avion vole-t-il ? Le professeur propose ici une démarche d'investigation, la problématique est posée, les élèves se l'approprient, ils formulent des hypothèses, mettent en place une procédure d'expérimentations, argumentent les résultats et mobilisent leurs connaissances. Le professeur peut facilement structurer les nouvelles connaissances et compétences acquises. Pour faciliter l'expérimentation le professeur a développé également des maquettes représentant la forme de 3 sections différentes d'une aile d'avion, une aile plate, une aile en forme de triangle isocèle et une aile bombée. Ces maquettes sont mises à disposition des binômes d'élèves qu'ils mettent en œuvre à l'aide d'un sèche-cheveux faisant office de générateur d'un écoulement d'air.

La fin de séance se termine par le rappel de l'évaluation à travailler ensemble.

Le professeur me présente la progression pédagogique et les travaux de pilotage par compétences qu'il avait déjà développés lors de la précédente réforme du collège en 2009. Chaque activité fait référence aux compétences du socle commun et s'articule dans une progression pédagogique par centres d'intérêts associés à des niveaux d'acquisition. Tous les ingrédients sont déjà présents pour mettre en œuvre la nouvelle réforme du collège dans laquelle les programmes sont dits « cyclés » et « soclés ». Au regard du travail pédagogique et didactique accompli par Monsieur Nicolas Savalle, l'inspection pédagogique régionale des sciences et techniques industrielles pourra s'appuyer sur ce professeur comme formateur pour accompagner avec efficacité la mise en œuvre de la réforme du collège.

En conclusion, je tiens à féliciter Monsieur Nicolas Savalle pour l'excellence de son travail et pour la qualité de son implication au sein de l'établissement. Je souhaite qu'ils puissent continuer à s'investir dans le groupe de formateurs collèges ou sa participation et très appréciée. Nous accompagnerons ce professeur dans ses souhaits d'évolution, notamment celui d'enseigner en lycée tout en conservant le lien avec le collège. Monsieur Nicolas Savalle par son talent pédagogique et son engagement au service de la discipline fait honneur à notre métier de professeur de technologie.

<p><b>Vu et pris connaissance le :</b> 2 décembre 2017 <b>Signature du professeur :</b> </p> <p><b>Nom du professeur :</b> Nicolas Savalle</p>	<p style="text-align: center;"><b>L'Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional</b></p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: right;"><b>Jean Louis TERZI</b></p>
--	--